

## Dossier de candidature à un séjour à l'étranger

Nom du responsable légal :

Prénom :

Téléphone portable :

e-mail :

Nom du responsable légal :

Prénom :

Téléphone portable :

e-mail :

autorise mon enfant :

à participer au séjour (précisez) :

Fait à

le

2023

Signature du représentant légal :

### Fiche médicale

Nom de l'élève :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Numéro d'immatriculation à la sécurité sociale :

Groupe sanguin :

Allergies :

Traitement médical actuel :

Régime alimentaire particulier :

Opération récente :

**Autorisation de prise en charge médicale  
et d'intervention chirurgicale**

**Hospitalisation**

Je soussigné

autorise ma fille/mon fils

à recevoir tout soin médical ou subir toute intervention chirurgicale sous anesthésie locale ou générale imposée par son état de santé.

Je décharge, de ce fait, la responsabilité des accompagnateurs et du groupe scolaire Saint-Denis.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2023

Signature :

**Admission to an Hospital**

**I undersigned**

allow my daughter/my son

to receive any medical care or undergo any surgical operation under general anesthesia or local anesthesia that might be necessary.

I, hereby, release the teachers and the host family from responsibility.

2023

Signature :

### Règles pour tous les séjours

- Les élèves qui participent doivent être réinscrits pour l'année 2024-2025 dans l'établissement (sauf les élèves en Terminale et les élèves de la section FLE).
- L'attitude doit être positive et les résultats doivent être bons.
- Chaque participant s'engage à recevoir un élève étranger en retour, même d'une autre nationalité que son correspondant (sauf les élèves de la section FLE).
- Les élèves externes et demi-pensionnaires accueillent la semaine et le week-end. Les élèves internes accueillent le week-end seulement (frais de transport à votre charge).
- Le solde du séjour doit être versé avant le départ.
- L'engagement financier pour l'année scolaire à Saint Denis reste dû dans sa totalité pendant les séjours.
- La présence des élèves aux réunions préparatoires est obligatoire.
- Rencontre avec les parents pendant la réunion parents-professeurs quand cela est proposé (pour les séjours USA/Canada au mois de janvier).
- Le tarif comprend le pull et le polo Saint-Denis.
- En cas de problème disciplinaire grave avant le départ, la participation de l'élève peut être annulée. Dans ce cas, les frais engagés restent à la charge de la famille (transports, réservation, ...).
- Le rapatriement aux frais des familles peut être imposé en cas de non-respect des consignes sur place : insolence, violence, consommation de produits illicites (drogues, alcool, cigarette).
- Dans le cadre des échanges, les élèves sont sous la responsabilité de nos partenaires en lien avec un référent nommé par Saint-Denis qui est responsable de plusieurs sites.
- Le prix du séjour est calculé au départ de Paris. Le transport jusqu'à l'aéroport est à la charge des familles.

Je soussigné (nom et prénom) :

Responsable de

(nom et prénom de l'élève) :

accepte(nt) les règles du séjour.

Fait à

le

2023

Signature :